



La relation des anciens participants à PIE

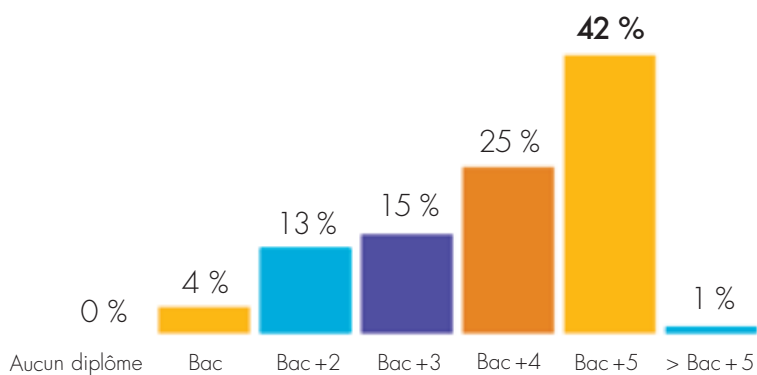
SONDAGE — Au début du mois de février dernier, *Trois Quatorze* a envoyé une courte enquête aux anciens participants au programme scolaire de longue durée. Le but premier était d'obtenir quelques informations de base sur leur devenir et de tester l'intérêt de ces derniers pour intégrer et faire vivre le futur réseau. *Trois quatorze* a été particulièrement surpris par la réactivité des sondés. Nous publions ci-dessous les résultats de cette mini enquête. Ils se passent globalement de commentaires. Nous insistons simplement sur la réponse à quelques questions, notamment la dernière, laquelle justifie avec évidence le lancement de ce grand réseau professionnel.

PUBLIC — L'enquête a été envoyée aux 3 270 anciens dont le journal possédait les adresses e-mails valides. À savoir : *Trois Quatorze* n'a pas cherché à contacter ceux qui avaient été exclus du programme ou qui avaient quitté de leur plein gré le programme avant son terme (environ 2% des participants).

Nombre de réponses parvenues à *Trois Quatorze* en 1 semaine : 546
Le taux de retour est donc excellent (près de 20%). On pourrait penser de prime abord que seuls ceux qui sont majoritairement satisfaits du service PIE et bien disposés à l'égard de l'association ont répondu, mais les quelques réponses reçues accompagnées de commentaires négatifs (4 en réalité) nous amènent à nuancer cette impression.

1°/ QUEL EST LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ QUE VOUS AYEZ OBTENU ?

Ne sont prises en compte que les réponses de ceux qui sont partis entre 1981 et 2000. Seuls ces réponses sont significatives, puisque la majorité de ceux qui sont partis après 2000 ont aujourd'hui moins de 25 ans et n'ont pas achevé leurs études.



Même si les résultats doivent être relativisés — car le milieu social du public concerné est, du fait du prix des séjours, relativement élevé — les résultats sont tout de même significatifs et remarquables. On note que tous les participants PIE ont le Bac et que près de 70 % d'entre eux sont, au minimum, titulaires d'un Bac +4 ! Le niveau moyen d'études atteint par les participants PIE est donc très largement supérieur à la moyenne nationale. Il prouve bien que, contrairement à une idée reçue, le séjour scolaire de longue durée ne nuit absolument pas aux études et au parcours professionnel... bien au contraire.

2°/ QUELLE EST VOTRE PROFESSION ACTUELLE ET VOTRE EMPLOYEUR ?

Voir pages 4 à 7 — On notera, à titre informatif, que parmi tous les sondés dont le séjour remonte à avant 2000, un seul est en recherche d'emploi !

3°/ AVEC LE RECU, ESTIMEZ SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 10, L'IMPACT PROFESSIONNEL DE VOTRE ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉTRANGER ?



4°/ AVEC LE RECU, ESTIMEZ SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 10, L'IMPACT PERSONNEL DE VOTRE ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉTRANGER ?



5°/ CE SÉJOUR À L'ÉTRANGER FAIT-IL PARTIE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DE VOTRE VIE ?



6°/ UTILISEZ-VOUS LA LANGUE DE VOTRE PAYS D'ACCUEIL ?



7°/ DEPUIS VOTRE RETOUR, AVEZ-VOUS ÉTUDIÉ, TRAVAILLÉ OU VÉCU À L'ÉTRANGER SUR UNE PÉRIODE DE PLUS DE SIX MOIS ?



8°/ EMBAUCHERIEZ-VOUS/RECOMMANDERIEZ-VOUS EN PRIORITÉ UNE PERSONNE QUI A VÉCU UNE ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉTRANGER ?

